

ont peine à se garder, tant la coutume a de l'empire. Il est toujours difficile, même pour les notaires, de se dépouiller du vieil homme. J'ajouterai qu'il n'y a pas une profession qui ait mieux conservé les traditions et les vieilles coutumes que celle du notariat. Les notaires passent leur vie à compulsur les papiers poudreux, les vieilles archives de famille. Retracer et refaire l'histoire de chaque propriété, en poursuivre la trame jusqu'à l'époque la plus reculée possible, débrouiller l'écheveau souvent mêlée des successions à travers des labyrinthes qui montent, descendent, vont de droite et de gauche, voilà leur besogne de chaque jour. Ils vivent et sont entourés de choses anciennes, ils en sont couverts comme d'un manteau de Nessus. Sur les rayons de leur étude, antre où la chicane vient rendre le dernier soupir, sont rangés en bon ordre, étiquetés, numérotés, classés, les greffes de quatre, cinq, six notaires parfois. Dans ces feuillets jaunis, cornés, cherchez et vous remonterez le cours de deux, trois, quatre générations. Ils se suivent comme les années auxquelles ils correspondent. Avec eux, il serait facile de composer l'histoire du cœur humain. Ici, c'est une épouvantable tradition d'iniquités et de crimes dont chaque feuille est un chaînon. A ce dossier sont confiés les pensées les plus intimes, les volontés les plus saintes, les secrets, les aveux. Chaque génération est venue confier ses intérêts à ces discrets témoins. C'est comme une galerie de catacombes. Est-il étonnant que ceux qui vivent dans cet atmosphère en soient souvent comme saturés, et que leur style garde comme des reflets archaïques. Le notaire voudrait être le *laudator temporis acti* que, sous sa plume, comme par instinct viendraient se glisser quelques expressions antiques, démodées, qui paraissent comme égarées au milieu de la paraphrase moderne.

(A suivre.)

J. EDMOND ROY.